

Séjours scientifiques

Séjours scientifiques de formation

Indications générales / Les séjours scientifiques de formation sont des sessions intensives et personnalisées de formation pour le développement de compétences et expertises spécifiques. Ces séjours ont deux particularités : a) le stagiaire définit son plan de formation et la période de son séjour ; b) l'encadrement scientifique est constant et fondé sur les besoins du stagiaire.

Champs de formation / Les principaux champs de formation sont : a) *risques, vulnérabilités et résilience* ; b) *environnement et développement durable* ; c) *Systèmes d'information géographique* et d) *informatique*

Référentiel d'activités

Plan de formation / Les candidats à un séjour scientifique de formation à l'iavs devront, en collaboration avec l'iavs, élaborer un plan de formation, suivant les compétences et expertises recherchées.

Construction des compétences / Durant son séjour à l'iavs, chaque stagiaire va implémenter son plan de formation, en deux étapes : a) une première étape relative à la mise en œuvre de la composante théorique du plan de formation. Elle inclut : l'acquisition de connaissances de base et une étude des outils et méthodologies qui seront utilisés et b) une seconde étape dévolue à la mise en œuvre de la seconde composante du plan de formation. En pratique, les approches méthodologiques étudiées seront mise en œuvre pour élaborer des corpus de solutions spécifiques.

Séjours scientifiques de recherche doctorale

Indications générales / L'iavs offre, à travers les séjours scientifiques de recherche, la possibilité à des étudiants en master ou à des doctorants de conduire toute ou une partie de leur recherche doctorale. A l'iavs, les étudiants et doctorants trouvent un environnement de recherche stimulant, une culture de la publication scientifique et surtout des résultats scientifiques pouvant orienter leurs propres recherches.

Champs de recherche / Les principaux champs de recherche sont : a) *risques, vulnérabilités et résilience* ; b) *gouvernance et politiques énergétiques* ; c) *prévention et gestion des déchets urbains* ; d) *environnement et développement durable* et e) *gestion des connaissances* ;

Référentiel d'activités

Les activités reliées aux séjours de recherche doctorale sont : a) la mise en œuvre d'actions spécifiques de recherche scientifique ; b) la participation à des conférences scientifiques ; c) l'apprentissage et la pratique de la communication scientifique par la rédaction d'articles et communications scientifiques et d) l'encadrement des étudiants en licence ou master

Admission / L'iavs ne délivre pas de doctorat. Il offre un cadre de préparation scientifique au doctorat, qui devra être soutenu dans une université reconnue. La démarche pour une admission est la suivante : a) *remplir les conditions d'inscription au doctorat dans les universités reconnues* ; b) *établir, en concertation avec l'iavs, un programme de recherche et de séjours* et d) *souscrire aux modalités financières de séjours scientifiques à l'iavs*

Candidature / L'iavs tient à la disposition des candidats à un séjour des fiches informatives pour l'élaboration de leur projet. Les contacts pour ce faire sont : administration@iavs-energie.org ; iavsmail@gmail.com
Pour découvrir l'iavs, visiter le site web : www.iavs-bf.org